

Avant propos

Blaise Leenhardt, Corédacteur en chef de STATECO

Le présent avant propos s'attache à présenter au lecteur les éléments saillants des articles retenus tels qu'ils ont été avancés par leurs « référents » et à les mettre en perspective. Il a en effet été convenu entre l'INSEE, DIAL et AFRISTAT que le contenu de STATECO (la sélection des articles) devait être contrôlé de façon plus systématique à l'aide d'un comité de lecture mobilisant un ou deux référents ayant à remplir une fiche d'appréciation par article, étant entendu que le style de la revue devait s'inscrire dans la continuité de la présentation de « méthodes statistiques et économiques sur le développement et la transition », et que, par ailleurs, la revue pourrait **innover en dépassant le cadre de la seule méthodologie et en présentant les résultats d'études ou d'enquêtes**. C'est ce qui est fait largement dans le présent numéro.

Le Dossier spécial sur les Enquêtes 1-2-3 en Afrique de l'Ouest

Ce dossier, coordonné par A. Brilleau, E. Ouedraogo et F. Roubaud, débute par une introduction générale où les coordinateurs situent l'opération dans l'histoire des statistiques du développement et du suivi du secteur informel.

Ce numéro de STATECO est le troisième consacré en grande partie aux enquêtes 1-2-3, après le n°78 de juin 1994 consacré exclusivement à l'enquête 1-2-3 à Yaoundé et le n° triple 95-96-97 paru en 2000 et présentant le projet MADIO à Madagascar, lequel incluait la réalisation et l'analyse d'enquêtes 1-2-3 répétées, c'est dire que cette revue a aussi pour sa part apporté sa contribution à la popularisation de ce type d'enquêtes.

Le fait de disposer simultanément dans 7 capitales de l'UEMOA du résultat d'enquêtes comparables donne une force démultipliée aux résultats, les particularismes locaux renforçant la confiance que l'on donne aux résultats globaux convergents.

♣ Dans un **premier article** sur « **La conception et la mise en œuvre des enquêtes 1-2-3 dans sept principales agglomérations de l'UEMOA, Les enseignements méthodologiques** », F. Amegashie, A. Brilleau, S. Coulibaly, O. Koriko, E. Ouedraogo, F. Roubaud et C. Torelli tirent pour nous les leçons méthodologiques de l'opération.

L'article présente les différentes étapes de la mise en œuvre de ces enquêtes et calcule un certain nombre d'indicateurs de qualité. La cohérence des méthodes adoptées est bien mise en évidence, sans occulter les problèmes rencontrés, propres au manque de ressources pour la conduite d'enquêtes statistiques dans ces pays. La description détaillée de l'échantillonnage, des opérations de terrain, de saisie et d'apurement des données, et enfin de traitement et d'analyse des données fournit une image extrêmement complète des conditions de réalisation de ces enquêtes.

L'évaluation de celles-ci par les indicateurs de qualité statistique (non réponses, intervalles de confiance, etc.) calculés par les auteurs aboutit à des résultats très honorables, sachant qu'un tel exercice d'évaluation est exceptionnel en Afrique. Les enseignements méthodologiques et informatiques tirés de cet article permettent une véritable capitalisation de l'expérience acquise, dans la perspective du lancement de nouvelles enquêtes 1-2-3.

Un dernier enseignement qui ressort de cet article concerne l'ampleur de l'assistance technique requise, qui est une condition indispensable pour obtenir des résultats de qualité. AFRISTAT (coordinateur du programme d'enquêtes pour le compte de l'UEMOA) et DIAL (concepteur des enquêtes et conseiller scientifique) ont en moyenne mené sept missions d'appui dans chaque pays pour aider chaque INS à mener à bien les enquêtes du programme. Cinq séminaires régionaux ont été organisés dans les locaux d'AFRISTAT à l'attention des statisticiens nationaux aux moments-clés de chaque phase du programme. Enfin, des échanges réguliers à distance ont été conduits entre AFRISTAT, DIAL et les INS tout au long de la mise en œuvre des enquêtes et de leur analyse.

♣ L'article suivant d'A. Brilleau, F. Roubaud et C. Torelli nous présente de manière synthétique **les résultats de la première phase de l'enquête**. Il est d'abord informatif ; il révèle aussi, en creux, l'étonnant dynamisme de l'Afrique d'« en bas » ; mais il ouvre également sur quelques questions ainsi que sur de souhaitables prolongements.

La description statistique de l'activité de la main-d'œuvre des sept villes conforte, par la précision et la quantification, ce que l'on sait des difficultés de vie et de survie des urbains africains : le phénomène migratoire y est très important, les migrants ne représentant jamais moins du quart de la population citadine ; malgré de réels progrès, la scolarité reste défailante, près de 30 % des personnes de dix ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école primaire ; 33 % de la population en âge de travailler (15 ans et plus) est inactive ; mesuré selon les critères du BIT, le chômage est élevé (11,4 % pour la moyenne des sept villes) et, surtout, il se caractérise par une longue durée (2/3 des chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an). L'analyse montre de plus qu'il faut aussi prendre en compte un sous-emploi massif, à la fois **visible** (14 % des actifs déclarant travailler involontairement moins de 35 h) et **invisible** (55 % des actifs gagnant moins que le SMIG horaire local), que les auteurs évaluent, c'est un des points forts des enquêtes 1-2-3, au total à 67 % de la main-d'œuvre. Connus depuis longtemps des praticiens du secteur informel, mais controuvant une croyance répandue on notera également le faible taux de pluriactivité dans la zone (6 %) en particulier dans les deux plus grandes villes Abidjan et Dakar (resp. 5 % et 4 %).

A tout cela s'ajoutent des rémunérations moyennes très modestes (relativement supérieures dans le secteur public du fait, notamment, de la structure des emplois qui y prévaut), ainsi que l'habituelle inégalité entre hommes et femmes, ces dernières gagnant en moyenne moitié moins que les premiers (mais ici le détail n'est pas donné des structures d'emploi respectives de l'un et l'autre sexe).

Face à cette avalanche d'indicateurs négatifs, la survie de la ville africaine s'organise comme le montrent ces enquêtes via deux piliers, la solidarité familiale et l'activité économique informelle : ainsi, en l'absence de transferts institutionnels dignes de ce nom, 91 % des inactifs sont pris en charge par leur famille ; quant à l'activité économique informelle, on rappellera que, sur l'ensemble des sept agglomérations, **ce secteur emploie 76 % des actifs occupés et que près d'un actif sur deux dirige sa propre unité de production, soit comme employeur, soit pour son seul compte**. On a là le résultat phare de cette enquête, la mesure quantitative du poids réel de l'emploi informel dans les capitales économiques de l'UEMOA associée à la mesure des autres types d'emplois, le tout se déclinant par secteur institutionnel, par secteur d'activité, par sexe, par statut migratoire etc.

Cette mesure quantifiée du poids de l'informel urbain obtenue grâce à cette série simultanée d'enquêtes 1-2-3 en UEMOA **montre un degré d'informalisation nettement plus élevé qu'à Yaoundé** (avec une enquête plus ancienne), **qu'à Antananarivo ou qu'à Lima au Pérou**. Des enquêtes plus récentes à Madagascar concernant non seulement la capitale mais six autres grandes villes du pays donnent également un taux d'informalisation récent inférieur, mais associé à un taux d'emplois privés formels double.

Emploi principal par secteur institutionnel en % des emplois	Yaoundé 1993	Antananarivo 1998	7 gdes villes Madagascar 2001	Capitales UEMOA 2001	Lima 2002
Administration publique	23,0	9,5	9,0	6,6	9,7
Entreprises publiques	5,4	3,8	3,3	1,8	0,4
Entreprises privées formelles	12,8	28	31,8	14,2	38,9
Entreprises privées informelles	57,3	56,8	54,3	76,2	49,2
Entreprises associatives	1,6	1,9	1,6	1,2	1,8

Source : Yaoundé, Stateco 78; Antananarivo, Stateco 95-6-7; Madagascar, INSTAT 2002; Lima, ENAHO 2002-IV, calculs J Herrera, DIAL, 2005

Un tel résultat appellera très probablement des travaux ultérieurs, en particulier pour **les comptables nationaux** des pays de l'UEMOA, qui, s'ils intègrent déjà le secteur informel dans les comptes ne disposaient pas jusqu'à maintenant d'enquêtes aussi ciblées pour conforter leurs estimations. Le fait que les présentes enquêtes ne concernent que les capitales et non l'ensemble du secteur urbain (comme pour les enquêtes malgaches de 2000 et 2001) ou le pays tout entier (comme pour le Pérou, ou les enquêtes en cours en République Démocratique du Congo ou au Cameroun) rendra moins robuste cette intégration. Enfin au delà du nombre d'emplois, ce sont les revenus du secteur et la valeur ajoutée créée qui intéressent les comptables nationaux, or ceux-ci résultent aussi de la phase 2 de l'enquête et seront détaillés dans l'article suivant du dossier.

Enfin, comme le montre dans le tableau ci-dessus la comparaison Yaoundé 1993 / Capitales de l'UEMOA 2001, la dynamique temporelle du secteur informel est importante à mesurer et la question se pose de savoir quelle était en 1993 le taux d'informalisation des 7 capitales d'Afrique de l'Ouest. C'est d'ailleurs, hors la question des financements, le but principal du septième article de ce dossier 1-2-3 UEMOA, où A. Brilleau et F. Roubaud proposent un cadre méthodologique pour le suivi régulier du marché du travail et la répétition programmée de cette série d'enquêtes. Dans ce domaine des dynamiques temporelles de l'informel signalons également l'enquête 1-2-3 effectuée en 2005 au Cameroun. Nombre d'observateurs s'attendent à la voir rapporter un taux d'informalisation (à Yaoundé) proche de celui des capitales de l'Afrique de l'ouest aujourd'hui, le **secteur informel ayant probablement crû dans ce pays depuis la dévaluation, malgré la croissance économique globale retrouvée**, du fait de la **pression démographique**, de la **faible croissance du privé formel et des emplois administrés** ainsi que de la **décroissance du chômage**.

♣ **Le troisième article du dossier « 1-2-3 UEMOA »**, rédigé par A. Brilleau, S. Coulibaly, F. Gubert, O. Koriko, M. Kuepie et E. Ouedraogo, présente les résultats de la phase 2 de ces enquêtes. A ce stade du processus, on s'intéresse à la structure même du secteur informel des capitales de l'UEMOA après en avoir mesuré l'importance relative dans l'ensemble des emplois des économies urbaines (phase 1) et ce, donc, de manière « représentative » puisque l'informel interrogé est précisément la totalité de celui qui a été révélé dans la phase précédente.

Les « Unités de production informelles » (UPI) dans l'UEMOA relèvent dans un peu moins de 50 % des cas du commerce, les 50 % restant se partageant de façon équivalente entre industrie et services. La précarité des conditions d'activité est patente, moins de 22 % des UPI disposant d'un local spécifique. Mais, contrairement à une idée reçue, la mise à son compte dans le secteur informel est bien souvent un choix délibéré : près de 60 % des chefs d'unités de production soit y trouvent un

meilleur revenu que le salaire auquel ils pourraient prétendre soit préférèrent être leur propre patron. Le taux de disparition des UPI, enfin, est élevé, leur âge moyen s'élevant à 7 années. S'il est indiscutablement le premier pourvoyeur d'emplois au sein des sept villes, il arrive paradoxalement à ce résultat alors même qu'il est massivement constitué de micro-unités : 74 % des UPI comptent un seul employé (auto-emploi) et seules 7 % d'entre elles emploient plus de trois personnes.

C'est quand il s'agit d'aborder la difficile question de l'économie et des revenus informels que les enquêtes 1-2-3 donnent toute leur mesure : le secteur informel est d'abord très inégalitaire. Les différences de revenu sont considérables selon le statut : au niveau agrégé les patrons ont un revenu mensuel moyen de près de 210 000 FCFA, trois fois plus élevé que les indépendants (69 000 FCFA) et sept fois plus élevé que les salariés (28 000 FCFA). D'autres variables comme le sexe et le niveau d'instruction s'avèrent également déterminantes. Il en est de même suivant les capitales, le revenu moyen à Abidjan étant le quadruple de celui de Lomé par exemple.

En matière de **capital**, d'**investissement** et de **financement** on notera, au delà de la quantification des montants et de leurs variations suivant qu'on les décline par villes, par secteurs, par type de financement, que les emprunts de l'informel l'année précédant l'enquête, mettent en jeu des sommes non négligeables (36 milliards de francs CFA pour les 7 agglomérations) même s'ils ne concernent que 8 % des UPI, et que 38 % des sommes engagées sont d'origine familiale (7 % des prêts sont d'origine bancaire¹). **Si l'on rapporte l'emprunt aux investissements de l'année révélés par l'enquête, le ratio approche 65 %** ce qui est notablement plus élevé que ce qu'on a pu observer ailleurs (11 % à Antananarivo) et met en avant une singularité ouest-africaine, l'emprunt servant également à satisfaire les achats de marchandises comme le notent les auteurs. Par contre en termes macroéconomiques, les résultats montrent bien le faible investissement du secteur : le total des investissements mis en place par les entreprises informelles des capitales de l'UEMOA ne représenterait que 2,6 % des investissements privés de la même période, alors que **la valeur ajoutée informelle créée dans les capitales approche les 13% du PIB UEMOA en 2001**².

Passant du capital au **chiffre d'affaires**, à la **production** et à la **valeur ajoutée**, les auteurs produisent des résultats non conventionnels en calculant les productivités apparentes moyennes du travail et du capital, puis étudient l'insertion du secteur informel dans le système productif (le principal fournisseur des UPI est de loin le secteur informel lui-même), en montrant qu'exclusivement destinée au marché intérieur, l'activité du secteur informel s'exerce dans un environnement hautement concurrentiel où plusieurs mécanismes de fixation des prix coexistent.

L'informel et L'Etat : la belle formule de F. Roubaud à propos de Madagascar « **Si le secteur informel ne va pas à l'Etat, l'Etat ne va pas non plus au secteur informel** » s'applique également en Afrique de l'Ouest où peu d'entreprises informelles ont des différends avec les agents de l'Etat. Le poids des impôts (2,4 % de la VA) comme **des amendes et de la corruption reste faible (moins de 1 % de la VA)**, si faible qu'il faudra attendre le module gouvernance pour en comprendre toutes les dimensions.

♣ Le quatrième article de notre dossier concerne **la phase 3 de l'enquête**. Les auteurs, O. Koriko et C. Torelli, nous livrent leurs toutes premières analyses transversales (6 capitales de l'UEMOA seulement, les événements en Côte d'Ivoire ayant empêché le déroulement de la troisième phase dans la capitale ivoirienne).

Cette phase a pour objectif principal d'identifier les comportements des ménages en matière de **consommation** et d'apprécier l'importance et le rôle du secteur informel dans leur demande de biens et services. Il est aussi possible de se livrer à de nouvelles analyses en matière d'**inégalités** (le lecteur sera intéressé de découvrir le résultat non conventionnel qui veut que ce soit au pays des hommes

¹ Les crédits distribués par le secteur de la microfinance en 2002 en UEMOA s'élèvent selon la BCEAO à 157 milliards. Ce secteur touche visiblement un autre public que celui des entreprises informelles.

² Si l'on rapporte les données d'enquêtes aux estimations du modèle Jumbo de l'AFD.

intègres que le coefficient de Gini relatif à la dépense soit le plus élevé de l'UEMOA, alors que les indices de Gini des revenus calculés en phase 1 faisaient ressortir une grande homogénéité entre les capitales, à l'exception peut-être de Lomé).

Les résultats de l'enquête sont donc déclinés en terme de consommation, monétarisée ou non (**on notera la faiblesse de l'autoconsommation alimentaire**, classique des enquêtes 1-2-3, à moins de 1% de la consommation, ce qui en étonnera plus d'un). En ce qui concerne les coefficients budgétaires aussi, on notera que la part des dépenses alimentaires – au sens large, y compris boissons et hôtels-restaurants, soit 43,6% des dépenses – est en UEMOA moins élevée qu'à Antananarivo (47%). On notera également le poids des dépenses de logement (y compris loyers fictifs imputés) avec 19,7%, et à l'occasion le fait que **37% des ménages seulement sont locataires**, les 67% restants étant propriétaires ou assimilés ; enfin on notera les consommations céréalieres par tête caractéristiques des habitudes alimentaires : avec 292 grammes de riz par jour (dont 20% importés) **les Bamakois mangent plus de riz que les Dakarois** (257 grammes, importés en totalité), ce qui est inattendu, et moins évidemment que les Malgaches (361 grammes), ce qui était attendu. A Cotonou et à Lomé, c'est le maïs qui domine (200-230 grammes par jour et par tête).

On constate également une **domination écrasante du secteur informel dans la satisfaction de la demande des ménages** (95% de la fréquence des achats dans le secteur informel, représentant 78% de la consommation des ménages - hors loyers fictifs, autoconsommation et cadeaux -). Dans l'arbitrage que fait tout ménage entre la proximité, le prix et la qualité, le secteur informel s'avère donc très compétitif, mais il l'est par nécessité pour les pauvres car, comme le notent les auteurs, **plus on est pauvre, plus on s'adresse au secteur informel**. Mais le secteur informel ne sert pas seulement les pauvres, toutes les couches sociales s'adressent à lui pour satisfaire leurs besoins, plus des deux tiers du dernier quartile par exemple. Au total, comme dans les enquêtes menées à Antananarivo **le choix du secteur informel s'explique par la proximité, la modicité des prix, et pour le formel, par la qualité et l'absence d'alternative**.

Avec la question de « l'origine » des biens consommés par les ménages, les résultats interpellent puisque si 34% de la consommation de biens est d'origine importée seulement 17% provient des pays développés. **Le commerce intra-africain à destination des ménages (9%) serait en particulier supérieur au commerce importé directement d'Europe (7%)**. Qu'ils soient importés du Nord, du reste de l'Afrique ou d'ailleurs, les produits **importés ont comme principal vecteur le secteur informel**.

In fine, l'article étudie la **dynamique des revenus et de la consommation** dans les douze mois précédant l'enquête, aborde la **question des transferts** et de l'importance **des réseaux de solidarité** : près de 64% des ménages ont effectué des transferts monétaires tandis que 43% en ont reçu, et 23% d'entre eux sont hors des circuits de solidarité. De cette manne statistique pour sociologue il ressort que, outre la question de la redistribution interne, **les capitales transfèrent en net au reste du pays à l'exception de Bamako et de Dakar**. **S'il convient de relativiser le pouvoir redistributif des transferts entre ménages**, on notera que cette enquête nous permet d'affirmer que, par le biais des transferts traditionnels, les ménages urbains « publics », « privés » et même « informels » voient leur consommation diminuer en net de 2% pour augmenter de 2% la consommation des ménages « chômeurs inactifs urbains » (au sens du BIT) et celle des ruraux.

♣ Avec l'article de M. Razafindrakoto et F. Roubaud, le dossier prend de la hauteur en retrouvant une dimension **plus théorique et méthodologique** : ces chercheurs avaient déjà à Madagascar accolé des modules quasi « qualitatifs » sur la gouvernance et la démocratie aux enquêtes 1-2-3, mais c'est la première fois qu'il leur a été donné de mener l'opération à grande échelle (y compris hors d'Afrique, en Amérique latine). Ils en tirent pour nous ici leurs premières conclusions.

Ils situent tout d'abord leur démarche au niveau des **nouveaux besoins statistiques** engendrés par la **thématique « post consensus de Washington » de lutte contre la pauvreté**, et en particulier **le suivi des DSRP**, mais aussi par la **demande académique** dans le domaine, induisant une industrie de

l'économétrie et de vastes bases de données internationales³. Après avoir reconnu l'intérêt et l'apport des enquêtes « qualitatives » et des analyses participatives de la pauvreté (*participatory poverty assessment*) développées par la Banque ils proposent une approche alternative et/ou complémentaire, en greffant des modules qualitatifs dans les enquêtes statistiques sur la consommation des ménages, faisant ressortir les avantages incomparables que sont la représentativité des résultats et le coût marginal très faible de l'opération. Enfin, on notera l'argument inédit en faveur de ce nouveau type de sondages d'opinion comme l'instrument le plus facile à mettre en œuvre pour aider le délicat processus participatif vers la gouvernance et la démocratie si on le compare au nécessaire mais difficile renforcement des corps intermédiaires de la société civile auquel les bailleurs consacrent nombre d'efforts. Les auteurs n'étonneront personne en voyant dans les INS le véhicule privilégié de telles enquêtes, mais par contre ils surprendront en assortissant cette préférence de la critique du « tropisme économiste » de la statistique officielle.

Enfin, après avoir détaillé le dispositif des modules et, ce faisant, incidemment présenté une enquête miroir effectuée auprès des experts, les auteurs nous présentent quelques exemples illustratifs des résultats obtenus. Le premier concerne **la pauvreté subjective** (se déclarer comme pauvre) dont ils nous montrent qu'elle est étroitement corrélée avec la satisfaction de besoins estimés essentiels (**pauvreté multidimensionnelle de moyens**). 37%-41% de la population des capitales serait ainsi « pauvre » suivant ces nouveaux critères. Pour ceux qui voudraient comparer ces résultats avec les taux de pauvreté monétaire à moins de 1 \$ par jour de la Banque Mondiale (WDI), rappelons que les extrapolations du modèle Jumbo (rapport de septembre 2003) donnaient une incidence moyenne de la pauvreté monétaire un peu supérieure en UEMOA avec une incidence de 47%. Mais les écarts par pays entre les deux types de résultats sont impressionnants. Dans le cas de la **pauvreté subjective** en UEMOA on distingue deux groupes de capitales : **Lomé** d'une part, avec la pauvreté subjective la plus élevée (56-57%) et un groupe assez compact à incidence bien moindre (25-45%). Dans le cas de la **pauvreté monétaire** (qui ne se limite pas aux seules capitales mais concerne les pays dans leur totalité géographique) il y a la Côte d'Ivoire et le Sénégal, d'une part, avec une incidence faible (19-21%) et tous les autres pays d'autre part avec des incidences variant de 43 à 75%. Il y aura là lieu à bien des travaux, aux statisticiens de permettre ces deux types d'analyses.

En matière de corruption, deuxième illustration des modules, on notera, comme on l'avait déjà fait lors des analyses des résultats de la phase 2 sur les versements des entreprises informelles, le poids malgré tout modéré des dépenses qui lui sont liées dans le budget des ménages, et on suivra les auteurs qui mettent en évidence, grâce à leur enquête miroir, la surestimation massive par les « avis d'experts » de cette même corruption. Troisième exemple illustrant la méthode : la démocratie, et le résultat sympathique tant d'une adhésion citoyenne massive en UEMOA, des riches comme des pauvres que la démonstration inattendue de son « universalisme » acceptée par toutes les catégories de population.

Au demeurant c'est **l'exemple malgache** qui nous semble le plus important pour l'avenir puisqu'il nous montre l'intérêt d'un « abonnement » aux modules, tant pour **un suivi de long terme** de l'action anti corruption que pour **un suivi conjoncturel** : à long terme les auteurs nous montrent la liaison forte entre la baisse de l'incidence de la corruption (de 44% en 1995 à 8% en 2001) et la croissance des salaires réels des fonctionnaires; à court terme les enquêtes relèvent les variations à la hausse (2002) puis à la baisse (2004), suite à la mise en place d'une politique active anti-corruption et il y a là pour les bailleurs et les institutions de Bretton Woods **un instrument de suivi « réel » de l'efficacité des politiques à adopter**.

♣ L'avant dernier article du dossier de T. Makabu ma Nkenda traite de l'organisation **concrète** des trois phases d'une enquête 1-2-3 à Kinshasa, de la rédaction des documents techniques à la collecte des données via l'échantillonnage, l'ajout de modules, le déroulement et le contrôle effectif des travaux et bien sur les difficultés rencontrées. En annexe on notera le test qui a servi à la sélection des enquêteurs et quelques exemples de rapports sur la collecte des données.

³ Ces bases le plus souvent collationnent les dires d'experts, dont l'enquête miroir de nos auteurs montre la fragilité orientée.

Cet article dont on relèvera le style parfois « imagé » est, à côté des articles méthodologiques innovants ou pédagogiques et des articles de présentations de résultats statistiques d'intérêt, un exemple archétypique du troisième type d'articles ayant par nature leur place dans STATECO. La lecture réfléchie du travail de terrain qu'il permet, en fait un outil d'importance pour la collectivité des statisticiens amenés à s'investir dans des opérations analogues. En intégrant cet article dans leur dossier spécial, les coordinateurs vivifient le rôle de « bulletin de liaison » entre statisticiens et économistes que STATECO s'enorgueillit d'assumer depuis son origine en février 1972.

Le lecteur trouvera, bien sûr, dans cette réflexion de terrain quelque matière à méditation face au caractère « érosif » des avenues de certains quartiers de Kinshasa, en particulier le fait que 3,2 % des UPI n'ont pas été enquêtées car elles ont disparu à la suite d'éboulements de terrain ayant entraîné la disparition des parcelles dans lesquelles elles avaient été repérées ! Mais les problèmes posés par changements d'activités (entre la phase 1 et la phase 2) des UPI, l'absence des chefs d'exploitation, sont également explicités pour expliquer un taux d'enquête de 93% des UPI à enquêter issues de la première phase. S'il prend de la hauteur le lecteur ne pourra rester sourd aux « considérations » d'un contrôleur pour lequel « dans l'ensemble », l'enquête s'est déroulée dans les bonnes conditions, mais qui néanmoins suggérerait pour ce genre d'enquête, à la fois une grande sensibilisation Radio-TV. organisée avant les opérations de terrain (et cela avec une fréquence consistante) mais aussi que les chefs de quartiers soient sensibilisés et convoquent tous les ménages concernés en présence des membres de l'équipe de travail pour une réunion générale et explicative de l'opération.

♣ Le dernier article du dossier est inhabituel : c'est clairement **une proposition adressée aux bailleurs de fonds**⁴ par A. Brilleau et F. Roubaud, pour le renouvellement et/ou l'extension et l'approfondissement en 2006 de l'opération 1-2-3 objet du présent dossier et dont les travaux de terrain se sont déroulés de 2001 à 2003. Le socle « minimal » commun proposé consiste donc en ce que chaque pays réalise une enquête 1-2-3 dans sa principale agglomération en 2006. Trois « options nationales supplémentaires à la carte » peuvent y être ajoutées : une enquête 1-2-3 nationale, une enquête réduite à la capitale mais observant les emplois agricoles comme les emplois non agricoles, une enquête cumulant les deux options précédentes, à la fois nationale, agricole et non agricole.

C'est à **une magnifique leçon de coopération** que se livrent nos auteurs : ils nous enseignent par l'exemple **comment présenter un projet statistique régional aux bailleurs** pour que ceux-ci le financent, mais d'une façon telle que la problématique, le cadre, les perspectives correspondent aux **besoins réels des instituts nationaux de la statistique** et des pays. Ils insèrent le projet dans son contexte institutionnel régional, ils font le point des enquêtes auprès des ménages réalisées ou en projet dans les divers pays de l'UEMOA, et **démontrent** les avantages objectifs des enquêtes 1-2-3 (faible coût, apport de stratifications opératoires pour d'autres enquêtes ou modules, focalisation sur l'informel et la pauvreté, intégration de modules pauvreté subjective, gouvernance, et démocratie représentatifs, etc.). Enfin, ils soulignent l'intérêt analytique du renouvellement régulier des enquêtes, qui permettrait la mise en place d'une composante de panel et l'utilisation celles-ci pour l'évaluation de projets ou de politiques par des méthodes quasi-expérimentales telles que celles employées à Madagascar par un des auteurs.

Cet article « militant » veut servir d'argumentaire à tout les statisticiens et économistes d'UEMOA pour qu'ils plaident pour un tel suivi régional permettant par ailleurs toutes les variations nationales spécifiques autour d'un projet minimum commun. Gageons qu'il sera couronné de succès !

⁴ où ne manque que le calcul des montants financiers..

Hors dossier

♥ L'article de H. Gbossa sur la « **Stratégie de développement des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT** » a au moins deux objectifs :

- présenter la démarche développée par AFRISTAT de 2000 à 2004 pour tout à la fois « **harmoniser** » les comptes et **satisfaire les besoins** en informations économiques, démarche qui se décline en harmonisation des **nomenclatures** et des **méthodes d'élaboration**, en **calculs rapides de PIB plus comparables**, et enfin en **rénovation en profondeur du mode de production des comptes** (ERE-TES)
- porter un regard critique sur le travail fait, ce qui était prévu et ce qui a été réalisé et en tirer les leçons.

Remplit-il ces deux grands objectifs ?

Son état des lieux est clair, la stratégie proposée est convaincante et le choix d'ERE-TES guère critiquable. Il sait par ailleurs quitter le discours conceptuel et donner, par exemple à propos des PIB plus comparables, un tableau récapitulant l'importance des corrections apportées par pays. Ces corrections s'expliquent pour partie par des raisons « conventionnelles » (amortissement des administrations, loyers imputés) et pour partie par une insuffisance statistique pas toujours surmontable (comptabilisation de l'aide, intégration dans les comptes de l'administration de ceux des administrations locales ou de sécurité sociale) pour partie enfin par le mode de comptabilisation de la valeur ajoutée agricole.

Sur ce dernier point, les apports dus à l'harmonisation ont pour inconvénient dans certains pays un amoindrissement de la « lisibilité » des comptes du passé. H. Gbossa connaît bien ce problème mais il choisit l'harmonisation aux standards internationaux. Certains feraient volontiers un choix plus nuancé, **harmoniser, certes mais pas à n'importe quel prix !** L'enregistrement de la production d'une campagne de commercialisation agricole (n, n+1) en n, et non en n+1 comme le faisaient jusqu'ici certains pays de l'UEMOA, si elle est conforme aux canons internationaux, a l'inconvénient dans les pays sahéliens où la récolte agricole est concentrée sur le dernier trimestre n de compliquer la lecture des résultats macro-économiques dans des comptes nationaux dont le PIB est essentiellement bâti sur la totalisation des valeurs ajoutées des branches, sans que l'équilibre emplois ressources correspondant soit toujours détaillé. Le problème de la contrepartie en emplois (sur les variations de stocks agricoles) d'une telle modification/harmonisation mériterait d'être évoqué, ne serait ce que pour dire que ce n'est pas sans raison que les comptes nationaux de certains pays (Mali, Sénégal) avaient choisi la deuxième solution plutôt que la première (conforme au SCN) longtemps « avant l'harmonisation ».

Rénovation des comptes et amélioration des statistiques de bases doivent être menées simultanément, telle est bien la démarche pragmatique adoptée par AFRISTAT et la ligne de conduite défendue par H. Gbossa dans son article. L'importance du couple ERE-TES - enquêtes 1-2-3 pour faire ce double travail est bien mise en avant (avec, en particulier les échéances qu'impose le Système Général de Diffusion des Données promu par le Fonds Monétaire International).

Le regard critique sur le travail fait, ce qui était prévu et ce qui a été réalisé, les leçons.

Cette partie est bien évidemment la plus riche de l'article. Outre l'exigence de qualité en matière de personnel (exigence double comme le fait bien remarquer l'auteur, puisqu'il ne suffit pas d'avoir les bons diplômes pour pouvoir d'emblée construire des comptes nationaux) et de stabilité en matière d'équipe (pour former un comptable national, il faut trois années et deux séries de comptes, une année de base et une année courante...), exigences dont les Etats qui se sont engagés dans la rénovation des comptes n'ont pas toujours compris l'étendue.

Dans sa conclusion, H. Gbossa nous avertit par une remarque tout à fait fondamentale : au-delà d'un engouement justifié pour les comptes provisoires, une dérive guette le programme actuel, c'est que, au nom de la rapidité, on utilise les méthodes des comptes rapides des prévisionnistes pour établir des comptes provisoires, et qu'à terme l'ensemble des comptes élaborés le soient avec des techniques de prévisionnistes. On disposerait alors certes de comptes dits rapides mais « ils ne tiendront pas longtemps avant qu'on ne découvre qu'il faut un socle solide de comptes définitifs ». Et de conclure « **Il n'y a pas de compte lent ou rapide en soi**, il y a des comptes dont l'élaboration repose sur des données statistiques plus ou moins complètes. La fiabilité de la représentation qu'ils donnent de l'économie est proportionnelle à l'étendue des statistiques qu'ils incorporent et donc au temps de leur mise à disposition du comptable national »

In fine, le délicat problème de la diffusion des données de comptabilité nationale rénovées est abordé par l'auteur. Il raconte de façon exemplaire – mais sans le nommer – le cas d'un pays qui intégrant mieux l'informel dans ses comptes a vu son PIB augmenter... et du même coup son ratio recettes fiscales sur PIB diminuer, et la considération dont il jouissait auprès des institutions de Bretton Woods diminuer d'autant... et la tentation fut grande de retourner aux anciens modes de calculs. Mais l'histoire se termine bien : pour peu que l'on « rétopole » les séries et que les « indicateurs de suivi » puissent être analysés en termes de tendance... et pour peu encore que ces indicateurs soient homogènes, alors l'évolution des recettes fiscales sur PIB redevient présentable tant statistiquement que politiquement.

H. Gbossa a raison de noter qu'avec cette opération d'harmonisation des comptes l'UEMOA **est en train de se doter de comptes nationaux exemplaires**, mais que la stratégie suivie a manqué de la communication nécessaire pour que les Etats membres, avec les bailleurs, se donnent les moyens de conforter le mouvement et de marquer l'essai.

♥ L'article de D. Verger nous emporte loin de l'Afrique, en **Europe centrale**, mais reste fondamentalement dans les deux thèmes de fond de ce numéro, les enquêtes auprès des ménages et l'harmonisation des statistiques puisqu'il nous raconte comment on est passé de la mise sur pied de la première enquête slovaque auprès des ménages à l'élaboration d'un numéro spécial d'Economie et Statistique, associant plusieurs pays, sur les comparaisons internationales de pauvreté. Tout est à retenir pour l'Afrique dans cette histoire de coopération « d'ailleurs », mais des « quelques considérations sur les facteurs de succès ou d'échec » énumérées par l'auteur, nous retiendrons les trois suivantes, en les transposant dans un contexte africain :

- **Les problèmes de communication** : l'auteur met en avant les difficultés de compréhension dues aux différences de langue. Si l'on s'interroge sur la compréhension fine d'une question par l'enquêté, l'enquêteur ou le statisticien, reste à savoir si dans les divers pays où l'on délivre la même enquête, ces divers acteurs confrontés à ce qui se voudrait être la même question comprennent bien la même chose. Que dans les cas étudiés par D. Verger se pose en plus la question de la traduction n'empêche en rien de se poser la question en UEMOA. C'est toute l'importance des spécificités nationales ajoutées aux questionnaires 1-2-3, par ailleurs tous écrits en français mais dont les questions sont souvent traduites en langues nationales, qui est là posée.
- **La nécessité d'avoir du temps** : D. Verger rejoint H. Gbossa pour effectuer à la fin de son article le même rappel sur la nécessité de jouir d'une certaine stabilité des équipes
- **La nécessité de disposer des fichiers de données** : un véritable travail en coopération nécessite que les données soient accessibles aux deux équipes. C'est la seule façon d'avoir la souplesse nécessaire pour tester des variantes de modèles, affirme l'auteur. Sur les enquêtes 1-2-3 en UEMOA, le partage du travail entre DIAL/AFRISTAT et les INS, a été tel que chacun dispose de l'ensemble des fichiers (anonymisés). Peut être y a-t-il là aussi une des raisons du succès de l'opération ?